



VIOLENCES SEXUELLES : diagnostic, signalement et accompagnement des mineurs © 2024

Le congrès international de l'ISPCAN (Société Internationale de Protection de l'Enfance en Danger) à Montréal en 1984 a définitivement révélé la réalité des violences sexuelles sur les mineurs, tous continents confondus. Mais si, en France, elles se singularisent des autres catégories de violences sur mineur, par la précision des définitions pénales permettant de les distinguer dans leurs différentes formes, se limitent-elles à ces définitions ?

En moins d'une vingtaine d'années, les premières études épidémiologiques ont vu le jour, mettant rapidement en évidence l'ampleur des multiples formes que peuvent revêtir les traumatismes sexuels. Le problème des violences sexuelles sur les enfants est donc apparu depuis peu à la conscience des sociétés occidentales. Son émergence sur la place publique, au sein des familles et des institutions, a provoqué un fort choc psychologique en confrontant de nombreux adultes aux difficultés souvent rencontrées dans leur diagnostic, les preuves à réunir, les moyens d'y donner suite.

Différentes études épidémiologiques ayant montré la plus grande prévalence de ces violences entre l'âge de 4 à 13 ans, plusieurs formes de prévention ont pu être mises en place. N'ayant pas été, pour la plupart, évaluées, on a parfois découvert tardivement des effets pervers et une efficacité peu probante. En effet, les différentes formes de violences sexuelles – intrafamiliales ou extrafamiliales -, les modalités et les contextes de leur apparition, les indices physiques et plus encore les signes évocateurs psychologiques qui permettent de les caractériser sont extrêmement variables et pas forcément spécifiques, et dépendent aussi de l'âge des victimes.

Chez les travailleurs sociaux en première ligne (polyvalence de secteur, ASE et PJJ), on a pu se rendre compte que la confusion et la précipitation peuvent encore laisser croire que l'évaluation du problème est ainsi traitée. Progressivement, on a aussi mesuré combien cette problématique impliquait une attention supplémentaire nécessitant de restreindre l'impréparation, l'absence d'esprit de réseau, les clivages institutionnels de tous ordres.

Actuellement, de nouvelles démarches préventives commencent à s'inspirer des dernières connaissances relatives au développement affectif de l'enfant, à son degré de suggestibilité, à une meilleure évaluation de son environnement familial. Cette nouvelle étape dans la connaissance des violences sexuelles doit permettre de passer d'une approche subjective, émotionnelle voire idéologique, à une approche empirique et plus fiable de la prévention des violences sexuelles, leurs évaluations.

De fait, comme au début des années 80, un tel sujet mobilise toujours chez les professionnels des fantasmes et des mouvements affectifs intenses. De la passivité à l'activisme effréné, chacun peut se retrouver englué dans une réaction de fuite, de banalisation ou de suspicion systématique. De ce point de vue, s'interroger sur son ressenti, ses émotions, son agressivité, c'est accorder de l'importance aux résonances que ces situations provoquent. C'est dire combien l'auto-évaluation des professionnels est un facteur prédictif dans le traitement de ces situations aussi bien en amont et en aval de leur prise en charge.

PUBLICS :

Tout professionnel travaillant auprès de mineurs.

A ce titre, cette formation s'inscrira dans les réalités de terrain rencontrées par les professionnels.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Reconnaître les signes physiques, psychologiques et psychosomatiques susceptibles de mettre en évidence une violence sexuelle,
- Prendre en compte ces signaux et les articuler aux différentes pratiques de signalement dans lesquelles sont ou peuvent être engagés les professionnels,
- Savoir repérer les obstacles à la révélation, à la communication avec un mineur victime
- Reconnaître et apprendre à désamorcer les mécanismes de défense chez les professionnels, soulevés par l'exposition aux violences sexuelles
- Savoir préparer une « information préoccupante » ou un « signalement »

ANIMÉE PAR :



Eric Binet est formateur, psychologue clinicien, psychothérapeute, Docteur en Sciences de l'Education, chargé de cours à l'Université Paris V. Il intervient depuis plus de quinze ans en formation continue dans le champ de la protection de l'enfance. Il est l'auteur de nombreuses publications.

POINTS FORTS DU PROGRAMME :

- **Les représentations des professionnels concernant les mineurs en danger, en particulier du mineur victime de violences sexuelles,**
 - Rappels sur l'enfance en danger, définition des concepts clefs
 - Les différents niveaux individuel, culturel et sociétal pour comprendre les violences sexuelles
 - Les mécanismes de défense au cœur de nos représentations
- **Rappel des procédures judiciaires en matière de violences sexuelles sur mineurs**
 - Qualification des infractions à caractère sexuel, les règles de prescription,
 - L'obligation d'agir et l'obligation de signaler, les conduites à tenir,
 - Traitement de l'information et rédaction d'un signalement,
 - Circuit du signalement judiciaire,
 - Place des professionnels dans l'accompagnement des mineurs pendant la procédure judiciaire et administrative,
 -
- **L'appropriation d'une démarche d'évaluation des signes évocateurs de violences sexuelles,**
 - Les différentes formes de violences sexuelles
 - L'évaluation des indicateurs de risque, le cas des « faux positifs »
 - L'évaluation des symptômes physiologiques, psychosomatiques et psychologiques pendant l'enfance et l'adolescence,
 - L'importance de l'auto-évaluation : des obstacles au diagnostic, la régulation des résistances et des conflits explicites ou implicites,

- **L'explication des principaux éléments relatifs à la suggestibilité de l'enfant en situation de révélation ou de dévoilement,**
 - Distinction entre révélation et dévoilement,
 - Fonctionnement de la mémoire de l'enfant,
 - Facteurs pouvant influencer la mémoire et la suggestibilité,
- **Le cadre et la conduite de l'entretien, sa mise en place : objectifs et limite dans le travail social**
 - Les éléments favorisant ou ne favorisant pas l'adhésion et la participation de la famille et du mineur à un entretien,
 - Les spécificités de la co-intervention avec un autre professionnel,
- **Un éclairage sur le devenir du mineur victime**
 - Les variables autour de l'impact d'une violence sexuelle,
 - Du Syndrome Post Traumatique aux troubles dissociatifs,
 - Composantes de la résilience et des traitements psychothérapeutiques actuels.

DUREE :

Ce programme se déroule sur 4 journées (2 x 2 journées).

METHODOLOGIE / MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Présentation théorique, avec vidéos
- Etude de cas, travail en sous-groupes
- Supports pédagogiques, quizz

REGLES DEONTOLOGIQUES :

Tout travail de formation s'inscrit dans le principe de confidentialité nominative des échanges qui ont lieu dans le groupe et qui engage tout participant.

DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Le recueil des attentes des participants permet un éventuel réajustement du programme. Point d'étape et synthèse faite par l'intervenant avec le groupe à la fin de chaque séquence. Une évaluation « à chaud » est effectuée le dernier jour, elle se réalise en deux étapes, une écrite et l'autre orale.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font au plus tard 1 mois avant la formation. Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt Les inscriptions se font par mail ou par courrier et seront enregistrées après réception du :

- Bulletin d'inscription ou la convention de formation signée
- Le règlement intégral au moment de l'inscription (si inscription individuelle)
- Un accord de prise en charge de la formation si elle est financée par une personne morale

Les participants reçoivent une confirmation d'inscription par mail et une convocation au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Code : PROG FPEPEA	Date de création : 9/2020	Date d'actualisation 18/01/2023	Valideur : Eric Binet
--------------------	---------------------------	---------------------------------	-----------------------

LIEU :

Formation en présentiel : La formation peut se dérouler en INTRA ou en INTER en France, Belgique, Suisse, Luxembourg.

Formation en ligne : Formation à distance par Zoom

HANDICAP :



- Si vous êtes en situation de handicap et nécessitez un aménagement spécifique pour suivre une formation, merci de contacter Eric Binet, contact@fpepea.fr

CONDITIONS FINANCIERES :

Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 150 et 250 euros.
- **Prise en charge par une personne morale** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 200 et 350 euros.

Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : Les structures souhaitant organiser une formation dans leurs locaux peuvent contacter Eric Binet, contact@fpepea.fr, afin d'établir un devis qui tiendra compte :
 - De la durée de la formation et des horaires choisis (majoration en soirée et WE)
 - Du nombre de personnes inscrites,
 - Des frais de déplacements,

Tarif préférentiel : un tarif préférentiel est proposé pour les formations INTER lorsque les inscriptions interviennent 6 mois l'avance. La date retenue est indiquée sur les formations programmées.

REGLEMENTS

Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : par virement, chèque ou Paypal.
- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

Code : PROG FPEPEA

Date de création : 9/2020

Date d'actualisation 18/01/2023 Valideur : Eric Binet